

Fouilles gallo-romaines de Martigny

Activité archéologique à Martigny en 1985

par
François WIBLÉ

En 1985, le bureau des fouilles de Martigny est intervenu dans plusieurs secteurs de la ville romaine de *Forum Claudii Vallensium* :

— Au printemps, des recherches complémentaires ont été effectuées avant la mise en valeur, sous une dalle protectrice, des bassins du *frigidarium* des thermes du *téménos*, dans les jardins de la Fondation Pierre-Gianadda. Ces travaux ont déjà été présentés dans notre rapport de l'an dernier¹.

— Dans le courant de l'été, un petit complément de fouille a aussi été pratiqué dans la salle de chauffe F des thermes publics de l'*insula* 2, située dans la Promenade archéologique, avant des travaux d'aménagement de cet espace. Il nous a permis de préciser quelques données sur le fonctionnement et l'histoire de certaines structures (notamment le *praefurnium* P1 et la *testudo* P3) dont la présentation que nous en avons faite en 1983² demeure valable dans ses grandes lignes. Nous n'y reviendrons donc pas.

— Comme chaque année, du printemps à l'automne, une campagne de fouilles a été menée sur le site de l'amphithéâtre, plus précisément dans ses abords immédiats. Parallèlement, la restauration des murs de ce monument s'est poursuivie.

¹ Cf. F. Wiblé, AV 1985, pp. 126-129.

² Cf. F. Wiblé, AV 1983, pp. 150-153.

— Depuis l'arrière automne jusqu'au mois d'avril 1986, pratiquement sans interruption, nous avons exploré un secteur de quelque 220 m² situé à l'E et au NE du temple indigène découvert en 1976, devant son entrée.

En plus de ces recherches, notre bureau a été amené à s'occuper, en dehors de Martigny, de fouilles d'urgence, notamment sur le site de l'agglomération gallo-romaine si mal connue de Massongex, l'antique *Tarnaiae*, où des vestiges d'un habitat modeste, probablement, ont été mis au jour, et dans la commune de Sierre, entre Villa et Muraz, où furent découvertes quelques ruines, en terrasses, d'un établissement également d'époque gallo-romaine.

Il est intéressant de constater que les recherches archéologiques sur cette époque ne se concentrent plus à Martigny uniquement, comme ce fut le cas depuis la reprise des fouilles sur ce site. Cela sera, à n'en pas douter, très enrichissant pour notre connaissance du Valais romain. Signalons à ce propos la découverte de très belles et intéressantes stèles funéraires romaines, avec inscriptions latines, dans les fouilles conduites par M. Hansjörg Lehner, sur le site de l'église funéraire du haut Moyen Age de Sous-le-Scex à Sion et dont l'étude nous a été confiée³.

Le rapport que nous présentons ici est extrêmement succinct du fait que nous n'avons pas pu consacrer de temps à l'étude, même sommaire, des découvertes effectuées en 1985 à Martigny, pour différentes raisons :

— Pour la première fois depuis sa création en 1974, notre bureau n'a pas pu interrompre son activité sur le terrain pendant la mauvaise saison (à l'exception des congés de fin d'année).

— Nous avons consacré de très nombreuses heures à la préparation de l'exposition « Le Valais avant l'histoire, 14 000 av. J.-C. - 47 apr. J.-C. » qui a ouvert ses portes à Sion le 23 mai 1986 et pour laquelle nous avons assumé la responsabilité de commissaire pour l'époque gallo-romaine précoce (avant la fondation de *Forum Claudii Vallensium*). La rédaction de différents textes concernant cette période figurant dans l'ouvrage publié à cette occasion, qui plus qu'un simple catalogue d'exposition, présente un bilan de la recherche archéologique en Valais pour les périodes concernées, nous a également beaucoup absorbé⁴.

— Enfin il nous a fallu encore préparer le déménagement de notre bureau et de nos réserves dans une villa située à proximité immédiate de l'amphithéâtre et acquise par l'Etat du Valais, avec l'aide de la Confédération et de la commune de Martigny.

³ Deux de ces stèles ont été présentées dans des articles rédigés par Hansjörg Lehner : Sion, Sous-le-Scex : L'église du haut moyen âge, *Sedunum nostrum* 36, 1985, repris dans *Helvetia archaeologica* 16, 1985, 63/64, pp. 131-136 ; Sion, Sous-le-Scex VS, Wiederverwendete römische Grabsteine im frühmittelalterlichen Friedhof, *Archéologie suisse* 9, 1986, 1, p. 23.

⁴ Alain Gallay, François Wiblé, Gilbert Kaenel et alii, *Le Valais avant l'histoire, 14 000 av. J.-C. - 47 apr. J.-C.*, Sion, Musées cantonaux, 1986.

A. Amphithéâtre⁵

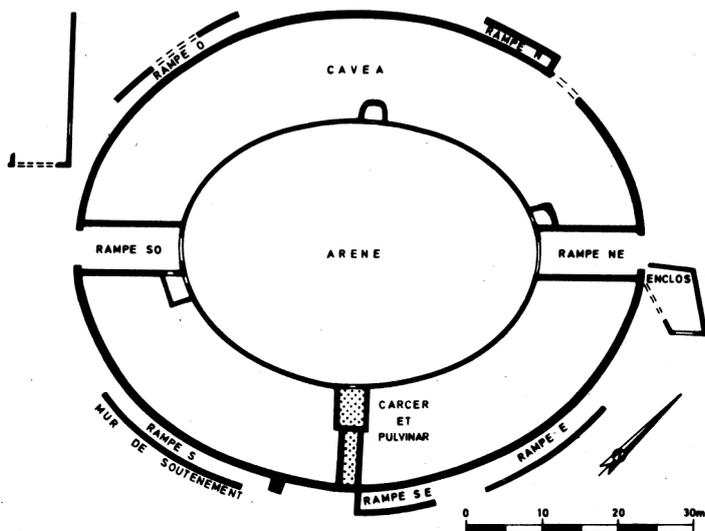


Fig. 1. — Martigny, amphithéâtre, état 1985.
Plan d'ensemble. Ech. 1 : 1000.

Au cours de l'année 1985, les travaux de restauration des murs, dirigés par l'architecte Jean-Paul Darbellay, se sont poursuivis dans les secteurs des rampes SO et NE, du *pulvinar* (tribune des autorités) et du couloir voûté qui lui fait suite. Au SE du grand axe, au-dessus du mur du podium qui avait été restauré ou reconstruit jusqu'à son niveau antique, le *balteus* (parapet) qui surmontait ce mur sur la moitié de son épaisseur (env. 45 cm) du côté de l'arène, a été élevé, en maçonnerie, sur quelques lits. Son couronnement, irrégulier pour bien marquer que la hauteur de son élévation originale est inconnue, se situe en tout cas à un niveau inférieur à celui du parapet antique qui était recouvert, en tout ou partie, de blocs de schiste de section en arc de cercle⁶.

En 1985, les recherches archéologiques n'ont été menées qu'à l'extérieur du monument.

⁵ Pour les travaux des années précédentes, se reporter à : F. Wiblé, AV 1979, pp. 64-65 ; AV 1980, pp. 122-129 ; AV 1982, pp. 157-159 ; AV 1983, pp. 145-147 ; AV 1984, pp. 162-165 ; AV 1985, pp. 118-126.

⁶ Cf. F. Wiblé, AV 1984, p. 164.

Immédiatement à l'E de l'accès à la rampe NE (située dans le grand axe du monument), la fouille de l'enclos, déjà partiellement dégagé en 1984⁷, a été achevée. Les murs, larges d'env. 44 cm, délimitant cet espace qui a approximativement la forme d'un parallélogramme d'env. 8,80 × 5,40 m de côté (moyennes des dimensions intérieures), ne sont conservés, au maximum, que sur quelques lits ; de son mur SO, proche de l'enceinte de l'amphithéâtre, ne sont conservés que quelques schistes appartenant à ses fondations. Dans son mur SE était aménagée une entrée, large, hors tout, de 2,60 m qui a été bouchée — ou plus probablement surélevée — dans un deuxième temps. Nous proposons toujours d'y reconnaître une sorte de parc à bestiaux d'où les animaux destinés aux jeux pouvaient être conduits directement dans l'arène par un passage établi à cet effet dans la rampe NE.

Tout autour du monument, nous avons ouvert des tranchées pour essayer de déterminer l'emplacement et les niveaux des cheminements antiques, ainsi que des structures qui y ont été établies.

Nos recherches ont été très fructueuses : nous avons ainsi découvert deux nouvelles rampes extérieures d'accès aux gradins de la *cavea*, destinées au public, aménagées le long du mur d'enceinte.

L'extrémité méridionale du mur de la rampe O a été mise au jour. Son élévation, au-dessus d'un ressaut (établi à env. 13 cm au-dessus de la retranche de fondation) était large d'env. 62 cm et n'est conservée, sur un lit, que sur un petit tronçon d'env. 1,40 m.

Ce mur est distant d'env. 1,78 m (soit 6 pieds romains) du mur d'enceinte du monument. Interrompu par une construction relativement récente, très profondément ancrée dans le terrain, il était long en tout cas de 20 m ; du côté N, sa tête a apparemment été coupée par un four à chaux découvert en 1978⁸.

Au vu de sa longueur, on peut tenir pour assuré qu'il s'agissait d'une rampe double⁹, car les deux rampes précédemment découvertes, la rampe N et la rampe SE (que nous avions hâtivement nommée « rampe est » en 1980¹⁰ et que, dorénavant, nous appellerons rampe SE), ne sont longues que d'env. 11 m et possèdent, à une extrémité, un mur en retour d'équerre qui bute contre celui de l'enceinte de l'amphithéâtre.

Entre le niveau conservé du mur extérieur de la rampe et le mur d'enceinte, on a retrouvé, au-dessus du niveau de construction, sur quelques décimètres de hauteur, le remblai de la rampe, composé de gravier alluvial brun ocre provenant probablement du creusement de l'arène.

⁷ Cf. F. Wiblé, AV 1985, p. 122 ; un tronçon du mur NO de cet enclos avait déjà été repéré en 1981 (cf. F. Wiblé, AV 1982, p. 158).

⁸ Cf. F. Wiblé, AV 1979, p. 65.

⁹ Nous nommons rampe double une rampe à deux pans inclinés qui prenaient naissance à ses extrémités et par lesquelles on accédait, en son milieu, à une plate-forme. Au niveau de cette dernière, une ouverture aménagée dans le mur d'enceinte permettait d'entrer dans l'amphithéâtre, au sommet des gradins.

¹⁰ Cf. F. Wiblé, AV 1980, p. 125. Cette désignation se retrouve dans plusieurs de nos publications, jusqu'en 1985.

Un pan tombé du mur extérieur de la rampe, présentant, au-dessus de lits de pierres disposées horizontalement à l'origine, une assise établie obliquement par rapport à eux, nous a montré qu'il s'agissait d'un mur dont le couronnement était incliné. Nous avons donc là la preuve de l'existence d'une rampe d'accès, extérieure, aux gradins de la *cavea*.

Du côté E, le mur extérieur d'une autre rampe, symétrique à la rampe O, longue d'env. 19,50 m et large d'env. 2,50 m, a également été retrouvé ; sur une bonne distance, il est encore conservé sur une hauteur appréciable, mais il a versé du côté extérieur, probablement sous la poussée du remblai. Il est large à sa base d'env. 74 cm et ne possède apparemment pas de ressaut. Dans la chronologie relative, il a été construit, comme celui de la rampe O, après le mur d'enceinte du monument ; il doit cependant appartenir à la même étape de construction.

Suite à ces découvertes, on peut penser que le long mur déjà découvert au début du siècle au S du monument, n'avait pas seulement une fonction de soutènement¹¹, mais qu'il devait également border une rampe double d'accès aux gradins de la *cavea*, la rampe S.

Le public pouvait ainsi pénétrer dans l'amphithéâtre par quatre entrées aménagées dans le mur d'enceinte, soit en regard du sommet des rampes doubles O, S et E, soit à l'extrémité E de la rampe N. Ces quatre entrées étaient disposées symétriquement et donnaient accès chacune au centre des quatre secteurs de la *cavea* délimités par les deux axes du monument. Elles s'ouvraient sans doute directement sur le promenoir supérieur qui courait le long du mur d'enceinte, à l'intérieur de l'amphithéâtre, et qui dominait les volées de gradins, certainement en bois. Le niveau de ce promenoir est inconnu ; il se situait assurément au-dessus du niveau supérieur conservé du mur d'enceinte, à plus de 8,50 m au-dessus du niveau de l'arène et à plus de 5,60 m au-dessus du podium, le promenoir de circulation inférieur bordant l'arène.

Une autre rampe, simple, la rampe SE, permettait l'accès du public dans le petit axe, au-dessus de la tribune des autorités ; il est fort probable qu'une autre rampe, simple également, ait été aménagée du côté NO, de l'autre côté du petit axe. En 1978, nous avons retrouvé à cet emplacement les fondations d'un mur qui nous apparaissait trop rectiligne pour pouvoir être interprété définitivement comme un mur bordant une rampe ; nous l'avions cependant suggéré¹². Vérification en sera faite lors d'une prochaine campagne de fouilles.

Un seul point demeure obscur : pour quelles raisons, la rampe N n'était-elle pas double ? Nous avons en effet pu constater que son mur extérieur ne se prolongeait pas au-delà du mur en retour d'équerre qui bute contre l'enceinte de l'amphithéâtre.

¹¹ Cf. F. Wiblé, AV 1980, p. 125.

¹² Cf. F. Wiblé, AV 1980, p. 125.

Au SO de la rampe O, nous avons repéré un espace large d'un peu plus de 7 m dont la fouille n'a pas été entreprise.

Son mur NE, conservé sur une faible hauteur, est perpendiculaire au grand axe de l'amphithéâtre ; nous avons pu le suivre sur env. 20,50 m. Au NO, il a été détruit lors de la construction d'un raccard, à une époque relativement récente. Du côté SE, cet espace était fermé par un mur dont quelques restes des fondations ont été mis en évidence. De son mur SO n'a été découvert qu'un court tronçon qui ne semble pas tout à fait parallèle au mur NE. Dans ce dernier, près de l'angle E de l'espace, était probablement aménagé un passage large au maximum de 2,50 m. Il est trop tôt pour déterminer la fonction de cette structure. Peut-être doit-elle être mise en relation avec des voies d'accès au monument ? Sa position chronologique par rapport à ce dernier n'a pas été déterminée. En regard du niveau supérieur des fondations de ses murs, rien n'empêche qu'elle en soit contemporaine.

Entre cet espace et le mur de la rampe O, fut mise en évidence une zone presque complètement recouverte de couches de mortier, souvent par plaques superposées ; il s'agit certainement de niveaux de travail relatifs à la construction ou à la réfection de murs.

Tombes à incinération

Au NE du mur NE de cet espace, contre ses fondations, nous avons découvert quelques urnes cinéraires recouvertes de dalles de schiste, dont l'une, par le mobilier funéraire qu'elle contenait, peut être datée de l'époque flavienne (dernier tiers du I^{er} siècle de notre ère).

Dans un long sondage ouvert au sud de l'amphithéâtre, quelques urnes cinéraires, des fossés remplis de cendres et contenant du matériel archéologique ont également été mis au jour.

Aucune relation stratigraphique n'a cependant pu être établie entre ces tombes et l'amphithéâtre, du fait, notamment, des fouilles du début du siècle. Déjà vers 1910, on avait découvert une urne contenant deux fioles en verre, à l'intérieur d'une masure adossée à l'amphithéâtre, dont la situation n'a pas été précisée¹³.

Dans un petit sondage, près de l'extrémité N de la rampe E, nous avons relevé la présence de couches cendreuse contenant du matériel archéologique qui semblent également témoigner de la présence proche de tombes à incinération, antérieures à la construction du mur extérieur de la rampe et donc probablement du mur d'enceinte du monument.

Des fouilles minutieuses qui prendront passablement de temps devront donc être entreprises dans ces différents secteurs. Outre des indications extrêmement précieuses sur les divers modes de sépultures à incinération, sur certaines pratiques religieuses, etc., ces recherches nous permettront de

¹³ Cf. F. Wiblé, AV 1980, pp. 123-124, note 31.

déterminer l'ampleur de la ou des nécropole(s) située(s) autour de l'amphithéâtre et nous fourniront certainement un *terminus post quem* pour l'édification de ce monument.

B. Jardin de la Fondation Pierre-Gianadda (« téménos »)

Fig. 2

Le projet de construction d'un dépôt et de loges d'artistes attenant au bâtiment de la Fondation, sous un bassin (qui a été démoli, puis reconstruit au même endroit) a nécessité notre intervention à cet emplacement, situé immédiatement à l'E et au NE du temple indigène découvert en 1976 et dont les ruines sont, en principe, visibles au centre du musée. Nous avons ainsi pu établir une jonction très satisfaisante avec nos fouilles de 1977. Nos recherches se sont déroulées cependant dans des conditions fort peu agréables : nous avons entrepris nos travaux par secteurs de dimensions restreintes, au mois de novembre 1985, et avons dû les achever en avril 1986 pour permettre la reconstruction du bassin et l'engazonnement de ses alentours avant l'ouverture de l'exposition d'été de la Fondation (15 mai 1986).

Les nombreuses constatations faites sur le terrain ne pourront être interprétées qu'après étude minutieuse de tous les documents et du matériel recueilli (tessons de céramique, monnaies, fibules, etc.). D'une manière générale, ce fut un chantier sans grandes surprises ni découverte exceptionnelle. A l'E du temple, nous avons repéré des niveaux empierrés, des fossés et des fosses ainsi que des agencements de pierres de calage de poteaux en bois et d'une palissade (déjà repérée en 1977 au SE du podium du temple)¹⁴.

Devant le temple, du côté NE, nous avons pu dégager, sur env. 6 m de profondeur, la cour qui précédait ce monument ainsi que le portique — ou le passage — qui la bordait au SE. Dans la cour, nous n'avons pas trouvé l'autel principal à holocaustes dont nous soupçonnions la présence et qui, peut-être, se trouve encore plus éloigné du temple. En revanche, les fouilles nous ont permis de repérer (après l'enlèvement d'une couche noirâtre très cendreuse qui recouvrait la cour sous les niveaux de démolition) quelques modestes foyers et des aires de combustion, creusées dans le limon ; ces dernières n'étaient pas faciles à délimiter avec précision, du fait de la rubéfaction du terrain alentour.

¹⁴ L'étude la plus détaillée des fouilles entreprises entre 1976 et 1978 sur le site du temple indigène est la suivante : François Wiblé, *Le téménos de Martigny, Archéologie suisse* 6, 1983, 2, pp. 57-67. Voir aussi les chapitres que nous leur avons consacrés dans : Cisca de Ceballos et François Wiblé, *La Fondation Pierre-Gianadda, Martigny*, Martigny, 1983, pp. 207-237 ; et, en dernier lieu, dans l'ouvrage publié à l'occasion de l'exposition « Le Valais avant l'histoire », *op. cit.* p. 182 note 4, pp. 196-204, où est également présenté l'ensemble du *téménos*.

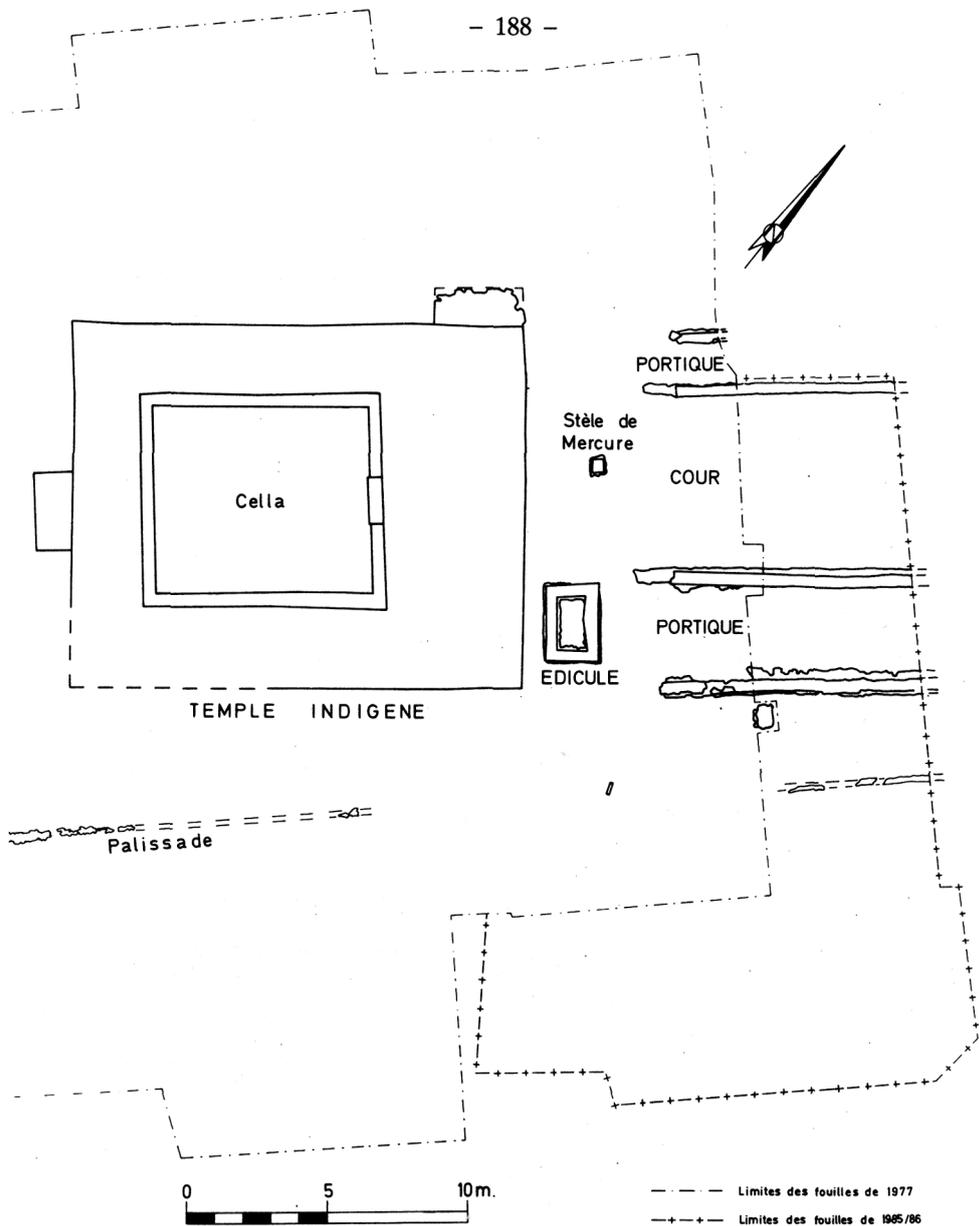


Fig. 2. — Martigny, « téménos ».
Plan schématique du temple indigène et de ses alentours immédiats, sauf du côté SO.
Fouilles 1976/77 et 1985/86. Ech. 1 : 250.

L'analyse du matériel archéologique permettra certainement de préciser la datation des structures qui, toutes, semblent postérieures à la conquête du Valais par les Romains.

Au cours de ces fouilles, nous avons découvert env. 65 monnaies gauloises¹⁵ et romaines, frappées entre le I^{er} siècle avant J.-C. et le IV^e siècle de notre ère, ce qui porte à plus de 1035 le nombre de pièces, en argent ou en airain, mises au jour sur le podium du temple indigène et dans ses environs immédiats. Quant aux fibules, 13 sont venues s'ajouter aux 97 trouvées dans ce secteur entre 1976 et 1978¹⁶. Ces nouvelles découvertes ne modifieront apparemment pas substantiellement les statistiques déjà publiées de ces objets votifs¹⁷. Il faudra toutefois attendre leur restauration pour se prononcer définitivement.

Martigny, juillet 1986

ABRÉVIATIONS

F. Wiblé, AV 19.. François Wiblé, Rapports annuels sur les fouilles de Martigny paraissant régulièrement dans les *Annales valaisannes* depuis 1975.

¹⁵ Grâce aux découvertes effectuées entre 1976 et 1978, lors des fouilles du temple indigène, il a été possible d'attribuer aux Vêragres, de la région de Martigny, un type particulier de monnaies gauloises qui ont été étudiées dans : Anne Geiser, Un monnayage celtique en Valais : Les monnaies des Vêragres, *Revue suisse de Numismatique* 63, 1984, pp. 55-107.

¹⁶ Les fibules découvertes à Martigny avant 1982, notamment celles provenant des fouilles du temple indigène, ont été publiées dans : Véronique Rey-Vodoz, Les fibules gallo-romaines de Martigny VS, *Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie* 69, 1986, pp. 149-198.

¹⁷ Pour les fibules, voir note 16. Pour les monnaies, voir : Anne Geiser et François Wiblé, Monnaies du site de Martigny, Les monnaies du temple indigène jusqu'à l'époque de Claude (A. G.), Les monnaies du sanctuaire indigène et celles des autres secteurs de la ville romaine (F. W.), *Archéologie suisse* 6, 1983, 2, pp. 68-77.